



**Proposition d'attribution d'aides à la licence sportive et à l'organisation de manifestations sportives.
Proposition d'approbation de conventions d'objectifs et de développement sportif à conclure avec le District d'Alsace de Football, le Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin et le Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin**

Rapport n° CP/2017/237

Service gestionnaire :
J530 - Service des sports

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer des aides à la licence sportive, à l'organisation de manifestations sportives, ainsi que d'approuver les termes de projets de conventions d'objectifs et de développement sportif à conclure avec le District d'Alsace de Football, le Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin et le Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin.

Le Département encourage la pratique sportive des Bas-Rhinois en soutenant les associations sportives, notamment en leur apportant une aide à la licence et à l'organisation de manifestations sportives. Les comités départementaux et les ligues sportives sont soutenus par le biais de conventions d'objectifs et de développement sportif.

1. Aide à la licence en faveur des comités et des clubs sportifs

Il est proposé que le Département attribue, pour la saison sportive 2015/2016, une aide au fonctionnement selon les modalités suivantes et conformément à la décision rendue par l'Assemblée Plénière du 24 Avril 2015 (Délibération n°57) :

- Associations sportives
 - 5 € par licencié de moins de 18 ans.
 - Les dossiers des associations pour lesquels le montant de subvention est inférieur à 100€ ne sont plus pris en compte.

- Comités départementaux
 - une part fixe de 400 € attribuée à chaque comité départemental, quel que soit le nombre de licenciés ;
 - une part variable et progressive selon le nombre de licenciés avec les taux suivants :
 - 0,43 € pour moins de 500 licenciés ;
 - 0,48 € de 500 à 5 000 licenciés ;
 - 0,53 € pour plus de 5 000 licenciés.

Le nombre de licenciés comptabilisé comprend l'ensemble des licenciés, tous âges confondus, pour toutes licences annuelles.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions pour un montant de 74 680 € aux comités et associations sportives bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexe, au titre de la saison 2015/2016.

2. Proposition d'attribution de subvention à des manifestations sportives

Lors de sa séance du 05 février 2016, l'Assemblée Plénière a décidé de soutenir l'organisation de manifestations ou d'animations sportives :

- s'adressant au plus grand nombre ;
- œuvrant en direction des publics et des politiques prioritaires du Département ;
- entrant dans le champ des sports de nature ;
- concourant à l'animation d'un territoire et des sites d'intérêt départemental ;
- œuvrant volontairement dans une démarche de développement durable (Agenda 21, démarche éco-citoyenneté, etc..).

Conformément à ces critères, la Commission territoriale Nord a émis, le 24 avril 2017, un avis favorable concernant les demandes de subventions suivantes en proposant d'attribuer :

- une subvention de 3 000 € à l'association Pétanque Club de WISSEMBOURG pour l'organisation du Masters de Pétanque les 18, 19 et 20 juillet 2017 à WISSEMBOURG.
- une subvention de 1 500 € à la Société Athlétique de Lutte de GRIES pour l'organisation des Championnats de France de lutte gréco-romaine - Catégories minimales - cadets - juniors - qui se sont déroulés les 7 et 8 avril 2017 à l'espace La Forêt à GRIES

Pour sa part, la Commission territoriale EMS a émis, le 3 mai 2017, un avis favorable à la demande de subvention de l'association des Courses de STRASBOURG - Europe en proposant d'attribuer une subvention de 6 000 € pour la 38^{ème} édition des courses de Strasbourg - Europe qui se sont déroulées les 12, 13 et 14 mai 2017.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention pour un montant de :

- 3 000 € à l'association Pétanque Club de WISSEMBOURG ;
- 1 500 € à la Société Athlétique de Lutte de GRIES ;
- 6 000 € à l'association des Courses de STRASBOURG - Europe.

3. Proposition de projets de conventions d'objectifs à conclure avec le District d'Alsace de Football, le Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin et le Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin

Lancée en 2011, la mise en place de conventions d'objectifs pluriannuelles 2012-2014 avec le mouvement sportif, a permis à 28 comités et ligues volontaires de contractualiser avec le Département du Bas-Rhin. Ces conventions, échues fin 2014, ont été reconduites annuellement en 2015, puis en 2016.

Le Conseil Départemental lors de sa session du 8 décembre 2016 a décidé du principe de reconduction des conventions d'objectifs pluriannuelles pour une durée de trois ans avec les comités départementaux, lors de leur renouvellement (Délibération n°155).

Il est proposé à la Commission Permanente de décider de reconduire les conventions pluriannuelles pour la période 2017/2019 et de décider d'attribuer des subventions annuelles dans le cadre de conventions financières concernant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 au District d'Alsace de Football, au Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin et au Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin.

● Le District d'Alsace de Football

Le District d'Alsace de Football (DAF), qui succède à la Ligue d'Alsace de Football Association (Lafa), avec 82 000 licenciés, est le plus grand district de France et compte, rien que dans le Bas-Rhin, 50 128 licenciés, répartis dans 350 clubs affiliés. C'est la première pratique sportive dans le département en nombre de licenciés.

L'association a poursuivi en 2016 trois objectifs de développement :

- soutenir et développer le bénévolat ;
- lutter contre les incivilités et éduquer les jeunes à travers le football ;
- développer les différentes formes de la pratique et pour tous les publics.

En ce qui concerne le soutien aux bénévoles, la Lafa a assuré la formation de 205 dirigeants bénévoles ; 4 200 bénévoles ont pu assister au match des bénévoles et 700 distinctions ont été remises.

Elle a expérimenté deux nouvelles actions :

- l'accueil et l'engagement bénévole de bénéficiaires du RSA au sein des clubs de football ;
- des entraînements de football avec des personnes en situation de grande précarité (sans-abri).

S'il y a eu plusieurs clubs de football qui se sont mobilisés pour accueillir des bénéficiaires du RSA, il a par contre été plus difficile de trouver des candidats pour se lancer dans ce bénévolat. Toutefois, trois clubs accueillent désormais des bénéficiaires du RSA : l'AS ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE, le FC TRUCHTERSHEIM et l'AS Electricité de STRASBOURG.

L'opération « *Un ballon pour l'insertion* » qui propose un entraînement par semaine et un repas chaud à des personnes en grande difficulté a touché 15 personnes, présentes à chaque séance.

Dans le cadre du challenge « *J'ai rêvé le foot* », 250 capitaines U15 (jeunes de moins de 15 ans) ont été formés en 2016, et 160 équipes ont participé avec, pour point d'orgue, la cérémonie des trophées du fair-play, récompensant les équipes ayant eu le meilleur état d'esprit toute la saison.

Dans le cadre de la lutte contre les incivilités, 238 rencontres ont été identifiées comme matchs à risque par l'observatoire des comportements et pour lesquelles il y a eu désignation de délégués à l'occasion de ces rencontres.

Afin de favoriser la pratique pour tous, La Lafa a accompagné, d'une part, la création de la Section Cécifoot au SC SCHILTIGHEIM et, d'autre part, lancé le « *Lafa City Tour* », un événement au cœur des quartiers autour des city-stades visant à rassembler des jeunes ne pratiquant pas le football en club.

Le District d'Alsace de Football souhaite poursuivre, voire intensifier les actions engagées en 2016 sur les trois années à venir, à savoir :

- soutenir et développer le bénévolat, notamment des bénéficiaires du RSA ;
- lutter contre les incivilités, la radicalisation et éduquer les jeunes à travers le football ;
- développer les différentes formes de la pratique et pour tous les publics.

Par ailleurs, le Département, par le biais de ses conseillers emploi et formation spécialisés dans le domaine du sport, permet à des clubs de recruter des emplois aidés. Deux clubs de football ont déjà adhéré à cette mesure, MUNDOLSHEIM et MERTZWILLER et d'autres projets sont à l'étude.

En 2016, la subvention attribuée par le Département s'élevait à 48 000 €. Il est proposé de reconduire la subvention à l'identique pour 2017 et :

- d'approuver les termes du projet de convention pluriannuelle d'objectifs à conclure entre le Département et le District d'Alsace de Football pour la période 2017-2019 ;
- de décider que cette subvention de 48 000 € pour l'année 2017, sera versée selon les modalités suivantes :
 - une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte-rendu d'exécution et compte-rendu financier).

La Commission thématique Enfance, Famille et Education a émis, le 11 mai 2017 un avis favorable sur le projet d'attribution d'une aide départementale en 2017 à hauteur de 48 000 € pour le District d'Alsace de Football tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

● Le Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin

Le Comité Départemental de Gymnastique comptait 9 961 licenciés en 2016, (43,3 % compétitifs et 56,7 %, loisirs), répartis dans 43 clubs affiliés. Il est parmi les plus grands comités départementaux de France et même le premier si l'on prend le taux de pénétration de la gymnastique en nombre de licences par habitants. C'est aussi le premier du Grand Est. Il gère un groupement d'employeurs qui permet la mutualisation de dix salariés.

L'association poursuivait en 2016 quatre objectifs de développement :

- l'accompagnement des clubs et la formation ;
- le développement de la pratique dans les zones d'ombre ;
- la promotion de la gymnastique au niveau scolaire et des actions pour les plus jeunes, notamment ceux en difficulté (surpoids, jeunes de quartiers difficiles) ;
- la diversification de la pratique et la participation à des actions sport santé.

L'année 2016 a vu la création de l'Association « *Grandir Ensemble* » située à LOHR qui va s'affilier à la Fédération Française de Gymnastique (FFG) et proposer des cours de Baby Gym avant d'envisager l'ouverture d'une section Gym Senior ou Gym Adultes dès la prochaine saison.

Le comité poursuit ses actions dans les écoles et a réalisé 6 journées « Défigyms » ayant regroupé plus de 1 000 élèves en 2016 et, comme chaque année, il a organisé un stage vacances « *Gym Passion* » qui s'est déroulé du 15 au 20 août 2016 à HAGUENAU (43 participantes de 8 à 16 ans).

Il s'est investi auprès des enfants en difficulté qui ont des problèmes de surpoids avec le dispositif « *PRECCOSS* » sur le secteur HautePierre au centre socio-culturel et auprès des jeunes de quartier sensible avec le dispositif « *J'me bouge dans mon quartier* » au Port du Rhin, à l'Ecole Élémentaire du Rhin.

A noter que, le comité gère un groupement d'employeurs qui permet la mutualisation de dix salariés.

Enfin, le comité a également pour objectif de continuer à diversifier l'offre de pratiques tout en s'impliquant dans des actions de sport santé en proposant des activités « Pilates » (3 clubs labellisés Gym Santé dans le Bas-Rhin : SCHILTIGHEIM, HAGUENAU et GAMBSHEIM) ou sport santé sur ordonnance à Strasbourg aux personnes atteintes de maladies chroniques ou bénéficiant d'une ordonnance du médecin.

Le comité souhaite poursuivre, voire intensifier les actions engagées en 2016 sur les trois années à venir, notamment :

- le développement de la pratique dans les « zones d'ombre » (Alsace Bossue et la zone périurbaine de STRASBOURG) ;

- l'accompagnement des clubs et la formation ;
- la promotion de la gymnastique au niveau scolaire et des actions auprès des plus jeunes, notamment ceux en difficulté (surpoids, jeunes de quartiers difficiles) ;
- la diversification de la pratique pour tous et la participation à des actions sport santé.

En 2016, la subvention attribuée par le Département s'élevait à 15 840 €. Il est proposé de reconduire la subvention à l'identique pour 2017 et :

- d'approuver les termes du projet de convention pluriannuelle d'objectifs à conclure entre le Département et le Comité de Gymnastique du Bas-Rhin pour la période 2017-2019 ;
- de décider que cette subvention de 15 840 € pour l'année 2017, sera versée selon les modalités suivantes :
 - une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte-rendu d'exécution et compte-rendu financier).

La Commission thématique Enfance, Famille et Education a émis, le 11 mai 2017 un avis favorable sur le projet d'attribution d'une aide départementale en 2017 à hauteur de 15 840 € pour le Comité de Gymnastique du Bas-Rhin tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

● Le Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin

Le Comité Départemental de Rugby comptait 2 468 licenciés en 2016, répartis dans 9 clubs affiliés.

Un déséquilibre ne cesse toutefois de se creuser entre des clubs riches qui se structurent et se professionnalisent, et des clubs à la peine qui eux ont du mal à jouer leur rôle associatif dans l'organisation sportive locale.

Le comité se doit donc de soutenir les clubs en difficulté en mobilisant les forces vives autour d'un projet fédérateur tout en poursuivant son action de développement sur l'ensemble du territoire.

Il privilégie l'accès à la pratique du rugby à des publics différents (accueil de personnes en situation de handicap, jeunes des quartiers prioritaires...) au titre de la cohésion sociale, sans oublier le lien entre la jeunesse et le milieu scolaire par la mise en place de différentes opérations comme « *C'Ovale 67* » et « *Balle Ovale 67* ».

L'association poursuivait en 2016 cinq objectifs de développement :

- continuer d'accompagner les clubs dans leur développement et leur structuration ;
- poursuivre les actions de formation ;
- sensibiliser les pratiquants par rapport à la santé et la sécurité ;
- continuer les actions en direction des jeunes ;
- créer des nouveaux espaces de pratique du rugby (nouveaux clubs, nouvelles sections).

Le comité souhaitait former un maximum d'intervenants à l'animation du rugby en toute sécurité (14 éducateurs ont été certifiés et 51 formés) et sensibiliser les joueurs et l'encadrement au sport-santé-sécurité (préparation physique, sensibilisation aux valeurs universelles) 69 éducateurs et entraîneurs ont participé aux journées Sécurité et Santé.

Le comité départemental a comme objectif de créer de nouveaux espaces de pratique du rugby (nouveaux clubs ou nouvelles sections), notamment dans les « zones d'ombre » (DRUSENHEIM, ERSTEIN et HAGUENAU Nord). Un nouveau club a été officiellement créé à DRUSENHEIM.

Il a poursuivi avec le même succès que les années précédentes l'opération « C'Ovale 67 » auprès des collégiens à : WISSEMBOURG, LAUTERBOURG, HAGUENAU, SAVERNE, STRASBOURG, ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, MUTZIG, MOLSHEIM ET SELESTAT.

Ainsi, 271 jeunes, dont 158 non licenciés ont participé à ces mercredis découvertes « C'Ovale ». Neuf d'entre eux ont pris une licence à la Fédération Française de Rugby (FFR).

6 157 élèves ont participé à l'opération « Balle Ovale 67 » qui vise l'apprentissage de la discipline et de ses valeurs dans les écoles.

Enfin, on peut rappeler que le club phare de la discipline, le Rugby Club de STRASBOURG a été le premier club à s'investir dans l'accueil et l'engagement bénévole de bénéficiaires du RSA dès 2014 et qu'il poursuit cette démarche.

Le comité souhaite poursuivre, voire intensifier, les actions engagées en 2016 sur les trois années à venir en ajoutant une nouvelle action intitulée « Rugby et cohésion sociale » avec, en projet :

- des séances de découverte et d'initiation à destination des jeunes en situation de handicap (Etablissement Régional d'Enseignement Adapté à ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, Ecole Saint-Charles à SCHILTIGHEIM) ;
- des interventions auprès des jeunes en difficulté (QPV) à HAGUENAU ou à la Cité de l'Ill à STRASBOURG ;
- la création d'un plan d'action pour mener des actions sur la prévention contre le décrochage scolaire ;
- la sensibilisation à la bonne conduite sur le terrain, aux valeurs du sport et à la citoyenneté.

En 2016, la subvention attribuée par le Département s'élevait à 23 760 €. Il est proposé de reconduire la subvention à l'identique pour 2017 et :

- d'approuver les termes du projet de convention pluriannuelle d'objectifs à conclure entre le Département et le Comité de Rugby du Bas-Rhin pour la période 2017-2019 ;
- de décider que cette subvention de 23 760 € pour l'année 2017, sera versée selon les modalités suivantes :
 - une avance à la notification de la convention dans la limite de 60 % du montant prévisionnel annuel de la contribution ;
 - le solde au vu des justificatifs et de l'évaluation des actions prévues (compte-rendu d'exécution et compte-rendu financier).

La Commission thématique Enfance, Famille et Education a émis, le 11 mai 2017 un avis favorable sur le projet d'attribution d'une aide départementale en 2017 à hauteur de 23 760 € pour le Comité de Rugby du Bas-Rhin tel que présenté dans l'annexe au présent rapport.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15261	65-6574-32	290 000,00 €	155 492,73 €	74 680,00 €
21129	65-6574-32	50 000,00 €	45 000,00 €	10 500,00 €
30301	65-6574-32	430 000,00 €	377 290,00 €	87 600,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 172 780 € selon la répartition suivante :

- 74 680 € au titre de l'aide à la licence sportive pour la saison 2015/2016 aux bénéficiaires figurant dans le tableau joint ;

- 3 000 € à l'association Pétanque Club de WISSEMBOURG ;

- 1 500 € à la Société Athlétique de Lutte de GRIES ;

- 6 000 € à l'association Courses de Strasbourg - Europe de STRASBOURG ;

- 48 000 € au District d'Alsace de Football ;

- 15 840 € au Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin ;

- 23 760 € au Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin, du 1er janvier au 31 décembre 2017 selon les modalités suivantes :

une avance aux notifications des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions d'objectifs et de conventions financières à conclure pour la période 2017-2019, entre le Département et le District d'Alsace de Football, le Comité Départemental de Gymnastique du Bas-Rhin, et le Comité Départemental de Rugby du Bas-Rhin et autorise son président à signer ces conventions.

Strasbourg, le 30/05/17

Le Président,



Frédéric BIERRY